MODALITÉS DE RÈGLEMENT

345 € d'acompte à l'Inscription.

PUIS

Permis à 1€/Jour
(Possible jusqu'à la veille des 26 Ans).

OU

Pour le solde, voir les modalités
à la signature du Contrat.

Le solde de la formation doit être versé
au plus tard une semaine
avant l'examen final.

Certaines mutuelles aident au financement du Permis, ainsi que la Mission Jeunes et Pôle Emploi, pour les demandeurs d'emploi - une aide à demander sur le portgail de l'apprentissage existe également pour les apprentis.

Nous acceptons les financements avec le CPF

Afin de se présenter à l'Examen Théorique Général du Code de la Route, 30 € seront à régler.

L'auto-école se chargera des modalités et règlera l'inscription en ligne.
Le paiement peut être anticipé.

Il ne sera encaissé qu'au moment de la réservation de la place en ligne.